



Forest, 14 avril 2025

Chers parents,

Le 30 mai 2025, nous organisons une marche parrainée à laquelle participeront tous les enfants de l'école.

Nous vous rappelons le principe de la marche parrainée : les enfants de primaire vont parcourir, en marchant en groupes, une distance déterminée suivant leur âge.

Cette année, les enfants devront se retrouver à un endroit secret.

Tout au long du trajet, ils résoudront des épreuves afin de découvrir la suite du trajet.

Arrivé.es au lieu de rendez-vous, les enfants participeront à un grand jeu organisé par les enseignant.es.

Leur objectif ?

Récolter un maximum d'ingrédients pour organiser un goûter géant à partager tou.tes ensemble.

Pour se faire, les enfants se font sponsoriser auprès de leur famille, amis, voisins, ...

Pour cela, ils disposent d'une grille à compléter et doivent rapporter l'argent collecté au titulaire de leur classe.

L'argent collecté servira à l'achat de matériel pédagogique pour les élèves.

Alors, tou.tes à vos grilles ... Prêt.es ? Récoltez !!!

Sur la grille ci-contre, veuillez noter le nom de la personne qui sponsorise l'enfant et le montant donné.

Faites ensuite le total récolté et joignez l'argent dans une enveloppe fermée au nom de l'enfant.

Toute tranche de 10€ permet de faire avancer la classe, d'une place sur le sentier vers la victoire.

La classe ayant récolté le plus de sponsors gagnera un chèque cadeau de 50€, qui servira à l'achat des jeux pour la classe.

Le meilleur vendeur ou la meilleure vendeuse de la M1 à la P2 et ainsi que de la P3 à la P6 recevront chacun.e une entrée, enfant, à Pairi Daiza.

Exemples de sponsors :

Mamy Jeanne : 7,50€

Tonton Luc : 0,75€

Maman : 3€

La date limite pour rentrer les enveloppes est le vendredi 28 mai 2025.

Nous vous invitons à participer au goûter qui se déroulera à l'école de 14h30 à 15h30.

Pour notre organisation merci de compléter le formulaire suivant :

Un tout grand merci pour votre investissement à tou.tes, enfants, parents, ami.es



L'équipe éducative de Saint-Augustin



Forest, 14 avril 2025

Chers parents,

Le 30 mai 2025, nous organisons une marche parrainée à laquelle participeront tous les enfants de l'école.

Nous vous rappelons le principe de la marche parrainée : les enfants de maternelles vont parcourir, en marchant en groupes, une distance déterminée suivant leur âge.

Cette année, les enfants devront se retrouver à un endroit secret.

Tout au long du trajet, ils résoudront des épreuves afin de découvrir la suite du trajet.

Arrivé.es au lieu de rendez-vous, les enfants participeront à un grand jeu organisé par les enseignant.es.

Leur objectif ?

Récolter un maximum d'ingrédients pour organiser un goûter géant à partager tou.tes ensemble.

Pour se faire, les enfants se font sponsoriser auprès de leur famille, amis, voisins, ...

Pour cela, ils disposent d'une grille à compléter et doivent rapporter l'argent collecté au titulaire de leur classe.

L'argent collecté servira à l'achat de matériel pédagogique pour les élèves.

Alors, tou.tes à vos grilles ... Prêt.es ? Récoltez !!!

Sur la grille ci-contre, veuillez noter le nom de la personne qui sponsorise l'enfant et le montant donné.

Faites ensuite le total récolté et joignez l'argent dans une enveloppe fermée au nom de l'enfant.

Toute tranche de 10€ permet de faire avancer la classe, d'une place sur le sentier vers la victoire.

La classe ayant récolté le plus de sponsors gagnera un chèque cadeau de 50€, qui servira à l'achat des jeux pour la classe.

Le meilleur vendeur ou la meilleure vendeuse de la M1 à la P2 et ainsi que de la P3 à la P6 recevront chacun.e une entrée, enfant, à Pairi Daiza.

Exemples de sponsors :

Mamy Jeanne : 7,50€

Tonton Luc : 0,75€

Maman : 3€

La date limite pour rentrer les enveloppes est le vendredi 28 mai 2025.

Nous vous invitons à participer au goûter qui se déroulera à l'école de 14h30 à 15h30.

Pour notre organisation merci de compléter le formulaire suivant :

Un tout grand merci pour votre investissement à tou.tes, enfants, parents, ami.es



L'équipe éducative de Saint-Augustin